



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

montant des pensions

Question écrite n° 107972

Texte de la question

M. François Liberti appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur le pouvoir d'achat des retraités. L'état actuel du montant des pensions de retraite est en dégradation constante ; 60 % des retraités de notre pays ont des retraites s'évaluant entre 500 euros et 900 euros par mois pour vivre. Dans un rapport de 2005, le Conseil économique et social constate que, progressivement, une frange importante des retraités et personnes âgées rentre dans la pauvreté. Il y a obligation de prendre rapidement des mesures d'urgence. La solidarité doit être à la charge de toutes les richesses du pays, notamment prélevées sur les profits financiers qui résultent de la mondialisation de l'économie et des délocalisations. Il lui demande de prendre les dispositions politiques rapides qui s'imposent.

Données clés

Auteur : [M. François Liberti](#)

Circonscription : Hérault (7^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107972

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 octobre 2006, page 11007